



SENEGAL

ALLOCUTION

**DE S.E.M. ABDOU SALAM DIALLO
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES**

==*==*==*==*==*==*

**A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DU CONSEIL DE SECURITE SUR
« *LA PROTECTION DES CIVILS DANS LES CONFLITS
ARMES* »**

==*==*==*==*==*==*

NEW YORK, LE 12 FEVRIER 2013

Monsieur le Président,

Je voudrais vous présenter mes vœux de succès pour l'importante responsabilité que vous assumez en présidant le Conseil de Sécurité en ce mois de Février. Nous n'avons pas de doute que votre leadership naturel sera apprécié par vos homologues membres du Conseil et par toute l'Organisation. C'est aussi le lieu de remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur Masood Khan, dont la présidence fut également un moment fort de réflexion et d'action au service de la paix mondiale.

Qu'il me soit permis de saluer la tenue de ce débat général que le Conseil de sécurité a bien voulu consacrer à « **la protection des civils dans les conflits armés** », au moment où les populations civiles des zones sous tension luttent pour leur survie dans un monde de plus en plus troublé.

Ma délégation apprécie également la qualité de la présentation de Madame Navi PILLAY, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, présentation qui renseigne davantage sur l'ampleur de la tâche qui repose sur chacun de nous.

Monsieur le Président,

La protection des civils dans les conflits armés, objectif majeur de la quatrième Convention de Genève, continue de souffrir de manquements graves et inacceptables au grand dam des populations non combattantes.

Les divers rapports du Secrétaire Général sur la protection des civils dans les conflits armés ainsi que ceux du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés attestent tous de l'acuité avec laquelle cette lancinante question continue de se poser.

En effet, les meurtres délibérés de civils, les attaques contre les écoles et centres de santé, les entraves à la distribution de l'aide humanitaire, les violences sexuelles et sexistes ainsi que les disparitions forcées et autres recrutements d'enfants se poursuivent parallèlement à l'élargissement du spectre de la violence dans les théâtres d'opérations. En témoigne le nombre, sans cesse croissant, de déplacés internes du fait des conflits, qui s'élevait déjà en 2011 à 26,4 millions selon le dernier Rapport du Secrétaire Général sur la question.

Monsieur le Président,

Le monde continue de faire face à un lourd fardeau humanitaire, parfaitement illustré par la situation en Afghanistan, au Mali, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, dans la bande de Gaza et en Syrie. Cela m'amène à partager la réflexion du Secrétaire Général, Ban Ki-Moon, selon laquelle « **le sort des civils dans de nombreux conflits d'aujourd'hui continue de mériter l'attention et de justifier une intervention** ». Ce constat rappelle, sans ambages, la pertinence de ses recommandations sur les cinq grands impératifs inscrits dans son Rapport de 2009 et réitérés dans celui de 2010.

Ainsi, le Sénégal, à l'instar de beaucoup d'Etats membres, estime nécessaire, aux fins d'améliorer la situation actuelle de faire respecter le droit international par tous, y compris par les groupes armés non étatiques. Il conviendrait, également, de renforcer la protection des civils grâce à l'amélioration de l'efficacité des missions de paix des Nations Unies, de faciliter l'accès aux secours humanitaires tout en mettant l'accent sur la reddition des comptes en cas de violation.

Monsieur le Président,

Dans la perspective d'amoinrir considérablement les graves risques découlant des conflits armés sur les populations civiles, il conviendrait d'asseoir une **stratégie holistique de prévention**. Celle-ci pourrait s'articuler, entre autres, autour d'un certain nombre d'actions concrètes à la formulation desquelles nous devons tous réfléchir.

Du point de vue de ma délégation, il importe d'abord de suivre, maîtriser et contrôler la circulation des armes, notamment en direction des groupes armés non étatiques. A l'évidence, moins il y aura d'armes non contrôlées en circulation, mieux il sera possible de protéger les populations civiles. A cet égard, le Sénégal estime que durant la Conférence finale des Nations Unies pour un Traité sur le commerce des armes (TCA), prévue prochainement du 18 au 28 mars 2013, les Etats membres devraient faire preuve de volonté et de flexibilité en vue de surmonter les blocages issus des précédentes négociations et arriver à la conclusion du TCA.

A cela, s'ajoute une mise en œuvre efficace du « principe de diligence raisonnable », formulé par le Secrétaire Général, qui, en sus de l'urgence de protéger les

droits de l'homme, tiendrait compte de l'impératif d'assurer la sécurité, préalable à toute entreprise viable.

Ensuite, ayant à l'esprit l'impact des mines sur la situation tragique des civils en zone de conflits, il serait judicieux que les Etats-Parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi des armes classiques, réservent une suite favorable et appropriée à leur décision de réexaminer la problématique de tous les types de mines, et non pas seulement les mines anti-personnel mais aussi des minutions et autres bombes non explosées. La raison fondamentale, faut-il le rappeler, reste que l'ensemble de ces engins que je viens de citer menacent en permanence la vie des civils, obstruent la distribution adéquate de l'aide humanitaire et sapent toute activité de reconstruction.

Voilà autant d'actions qui mériteraient d'être sous-tendues par un dialogue politique national sans exclusive et représentatif des différentes sensibilités des pays directement concernés, avec le soutien unanime et multiforme de la communauté internationale, notamment des pays voisins.

Monsieur le Président,

Il me reste, en définitive, à souligner l'impérieuse nécessité d'entreprendre ces diverses actions en amont des prémices de la violence, avec la conviction que les multiples efforts déployés pour tenter de juguler une crise en pleine apogée, peuvent être suffisants pour mettre un terme à une tension encore en balbutiement. Aussi, l'heure est-elle venue de renforcer la diplomatie préventive, en affinant le concept de **mission de prévention des conflits** qui en de nombreuses occasions, a déjà fait l'objet d'un intérêt réel pour de nombreux pays membres.

Je vous remercie de votre aimable attention.